



ANIMATION DEPARTEMENTALE (POULE DE 9)

BENJAMINS et BENJAMINES	2011 - 2012
MINIMES FEMININS et MASCULINS	2009 - 2010
CADETS et CADETTES	2006 – 2007 - 2008
JUNIORS/SENIORS FEMININS et MASCULINS	2005 et avant

ARTAS MARTIAUX MOURENNOIS

Dojo – Rue Gaston de Foix – 64150 MOURENX

Date : Samedi 03 Juin 2023

Délégué Départemental	Organisation	Délégué Arbitrage
Jean Philippe MALOTTE	Jean Philippe MALOTTE	Sandrine CAMBE Carole BADIA

Horaires Pesées : [La pesée se fera en Judoqi dans le Dojo](#)

CADETTES - CADETS	09 h
JUNIORS/SENIORS Fém. et Masc	
MINIMES Fém. et Masc.	10 h 30
BENJAMINES - BENJAMINS	14 h

Définition de l'animation

Ces animations doivent permettre aux judokas de pratiquer dans une atmosphère éducative, dépassionnée sans pression sur les participants.

C'est une entrée progressive dans la compétition sous une forme adaptée qui est recherchée. De l'engagement à la remise des récompenses, le pratiquant doit être dans un contexte éducatif. Les accompagnateurs, les parents doivent dans la mesure du possible être concernés par l'organisation.

Les rencontres doivent se dérouler dans une ambiance empreinte de sérieux et de respect.

Engagement :

Ouvert à tous les licenciés de la F.F.J.D.A

Chaque participant devra se présenter à l'inscription muni de son passeport validé par un timbre de licence et du certificat médical (pas de contre-indication à la pratique du judo en compétition).

Arbitrage : Application du règlement fédéral

Les enseignants devront intégrer le corps d'Arbitres/Commissaires Sportifs tout au long de l'animation.

Inscriptions :

Chaque club engageant des judokas, devra obligatoirement faire les inscriptions sur le site fédéral par extranet.

Intervention d'un membre représentant la Culture avant le début de l'animation.